



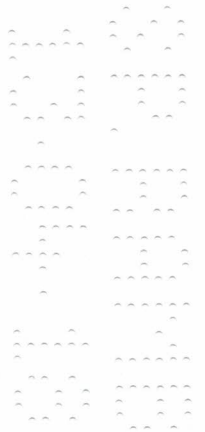
RAPPORT

sur les

ORIENTATIONS

BUDGETAIRES

2018



Mercredi 28 Mars 2018
à 20h30

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU SIVOM DE LA REGION DE CHEVREUSE
2. ANALYSE FINANCIERE 2017 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION DE FONCTIONNEMENT »
3. ANALYSE FINANCIERE 2017 DU CENTRE AQUATIQUE
4. ANALYSE FINANCIERE 2017 DU CONSERVATOIRE « MUSIQUE ET DANSE »
5. ANALYSE FINANCIERE 2017 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION INVESTISSEMENT »
6. PREVISION BUDGETAIRE 2018 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION DE FONCTIONNEMENT »
7. PREVISION BUDGETAIRE 2018 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION D'INVESTISSEMENT »
8. ETAT DE LA DETTE
9. PARTICIPATIONS 2018
10. LE PERSONNEL DU SIVOM
11. BUDGET ANNEXE : REGIE DES DISTRIBUTEURS
12. CONCLUSION

*Le Débat d'Orientation Budgétaire a pour vocation de présenter un rapport
sur les grandes lignes de la politique budgétaire
pour l'année d'exercice du budget à venir du SIVOM de la Région de Chevreuse
tout en précisant certains points particuliers comme la gestion de la dette,
l'évolution du personnel ou les grandes dépenses/recettes en fonctionnement et en investissement.*

1. PRESENTATION DU SIVOM DE LA REGION DE CHEVREUSE

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a été créé en 1968 pour la construction de l'ancien Collège Pierre de Coubertin.

Il regroupe à ce jour 11 communes de la Vallée de Chevreuse : Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Magny-les-Hameaux, Milon-la-Chapelle, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Senlisse.

Chaque commune est représentée au Conseil Syndical par 2 membres titulaires, sans suppléant, pendant la durée de la mandature.

Selon ses statuts modifiés en date du 1^{er} janvier 2018, le SIVOM de la Région de Chevreuse est un SIVOM à la carte :

- Carte « service piscine »
- Carte « service autres équipements sportifs »
- Carte « service frais scolaires »
- Carte « service conservatoire musique et danse »

Chaque commune adhère ou non à une carte suivant le service proposé :

	COMMUNES SIVOM	Piscine	Autres équipements sportifs	Frais scolaires	Conservatoire Musique et Danse
1	CERNAY LA VILLE (78720)	X	X		
2	CHATEAUFORT (78117)	X			
3	CHEVREUSE (78460)	X	X		X
4	CHOISEL (78460)	X	X		X
5	DAMPIERRE EN YVELINES (78720)	X	X		
6	MAGNY LES HAMEAUX (78114)	X			
7	MILON LA CHAPELLE (78470)	X	X	X	
8	SAINT FORGET (78720)	X	X		
9	SAINT LAMBERT DES BOIS (78470)	X	X		X
10	SAINT REMY LES CHEVREUSE (78470)	X	X		
11	SENLISSE (78720)	X	X		

Principales réalisations du SIVOM de la Région de Chevreuse :

En 1992 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a participé à hauteur de 15% à la reconstruction du Collège Pierre de Coubertin. Le montant de l'opération pour le SIVOM a été de 1 715 000 € TTC, entièrement financée par un emprunt qui s'est terminé au 31/12/2015.

En 1993 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a aménagé une salle des sports réservée principalement à la pratique de l'EPS par les élèves du Collège Pierre de Coubertin, avec un coût d'opération de 805 000 € TTC (SIVOM : 625 000 € et 180 000 € par le Département).

En 1994 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a financé la construction du parking, pour un coût d'opération de 555 000 € TTC, entièrement financé par un emprunt, aujourd'hui remboursé.

Entre 2004 et 2008 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a construit une nouvelle piscine en remplacement de celle de 1974 devenue vétuste et dangereuse, pour un coût global de 8 955 000 € TTC, avec une ouverture au public en avril 2008. Cette piscine comprend :

- 1 bassin de 25 m (8 couloirs) (prof. 2 m)
- 1 bassin ludique (profondeur 1.20 m)
- 1 pataugeoire (profondeur 0.40 m)
- 1 toboggan (longueur : 60 m)

En 2017, la fréquentation est de 188 026 entrées (88 026 entrées public, 60 000 scolaires, 40 000 associations).

Entre 2009 et 2010 :

L'espace Forme a été construit pour un coût global de 5 048 000 € TTC, avec une ouverture au public en février 2011. Cet espace comprend :

- 1 salle de musculation
- 2 saunas
- 1 hammam
- 1 bassin ludique (vélos dans l'eau)
- 1 bassin avec jets massants

En 2017, la fréquentation est de 30 370 entrées public.

Au 1^{er} octobre 2010 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a repris les activités du Conservatoire intercommunal du Canton de Chevreuse (anciennement CICC) suite à la dissolution du SIVU. Ce conservatoire comprend :

- Une activité « danse » : jazz, claquettes et danse classique, animée par un professeur ;
- Une activité « musique » : piano, guitare, flûte traversière, violoncelle, formation musicale et éveil musical, animée par 8 professeurs de musique, un professeur de musique scolaire dans les écoles de Chevreuse, Dampierre-en-Yvelines et Senlisse et un professeur de musique scolaire dans les écoles de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

En 2011 :

Afin de compléter les équipements sportifs dédiés à la pratique de l'EPS au Collège, le SIVOM a construit une piste d'athlétisme de 100 m (4 couloirs) et une aire de saut et de lancer, avec un coût d'opération de 266 000 € TTC (SIVOM : 132 000 € et 134 000 € pour le Département), avec un emprunt de 200 000 € qui s'est terminé le 31/05/2015.

En juillet 2013 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a financé la pose d'une clôture de séparation afin de sécuriser les abords immédiats du Collège Pierre de Coubertin, avec un coût de l'opération de 112 000 € TTC, financé par le Département à hauteur de 45 000 €, l'Etat (Réserve parlementaire) pour 20 000 € et le SIVOM pour 47 000 €.

En 2015 :

Le SIVOM a aménagé 4 salles de musique insonorisées dans le bâtiment « atelier du SIVOM » pour un montant de 150 000 €. L'opération a été financée par un emprunt de 100 000 € sur 5 ans et 50 000 € d'autofinancement.

2. ANALYSE FINANCIERE 2017 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION DE FONCTIONNEMENT »

Les dépenses de l'Administration générale du syndicat sont supportées par l'ensemble des communes membres au prorata du nombre d'habitants par commune.

Les dépenses de fonctionnement des services « à la carte » sont supportées par les communes adhérentes à chaque carte. Les critères de répartition des participations financières entre les communes sont fixés par délibération en tenant compte notamment des foyers fiscaux, des créneaux scolaires, du nombre d'élèves au Collège.

Les dépenses mises à la charge de chaque commune sont acquittées, selon la volonté de chacune d'elles :

- soit par « centimes syndicaux » ; elles sont versées par chaque foyer, incluses dans les taxes locales à la rubrique « syndicats et districts assimilés » ; elles n'apparaissent alors pas dans les budgets communaux ;
- soit directement par la commune via son budget municipal.

Les dépenses de fonctionnement du budget principal sont en légère baisse (-3.39%).

Le chapitre 11 « charges à caractère général » est en baisse de 4.42%.

Le chapitre 12 « charges du personnel » est en légère augmentation (4.95%), hausse occasionnée par les passages d'échelons, les changements de grades, les hausses des cotisations.

Le chapitre 42 « amortissements » et le chapitre 65 « autres charges de gestion courante » sont également en baisse.

Le chapitre 66 « charges financières » est en baisse de 23.25% suite à la renégociation des emprunts.

Les recettes sont stables (+0.78%).

	2015	2016	2017
DEPENSES			
11 Charges à caractère général	853 971,32	866 242,42	827 946,35
12 Charges du personnel	987 691,83	994 216,75	1 043 442,89
42 Amortissement	52 755,81	50 943,10	24 347,68
65 Autres charges gestion courante	158 794,08	167 357,37	149 849,24
66 Charges financières (intérêts emprunts)	219 538,91	188 431,63	144 603,42
67 Charges exceptionnelles			85,00
DEPENSES TOTALES	2 272 751,95	2 267 191,27	2 190 275,08
RECETTES			
13 Atténuation de charges	625,56		
70 Produits des services	1 056 803,79	1 100 576,40	1 094 610,97
73 Impôts et taxes	1 610 217,67	1 661 594,83	1 658 722,05
74 Dotations et participations	128 698,81	78 119,00	103 741,20
75 Autres produits gestion courante	42 898,25	14 498,79	21 684,33
77 Produits exceptionnels	59,00	2 000,16	300,00
RECETTES TOTALES	2 839 303,08	2 856 789,18	2 879 058,55

3. ANALYSE FINANCIERE 2017 DU CENTRE AQUATIQUE

3.1. La piscine intercommunale

Les dépenses de fonctionnement sont stables (-0.71%).

Les recettes « entrées public » sont en baisse (-4.17%) du fait principalement des conditions météorologiques de l'été 2017 (-35 000 € sur juillet/août).

PISCINE	2015	2016	2017
DEPENSES			
EAU	71 622,24 €	81 154,13 €	72 541,93 €
ENERGIE : ELECTRICITE/GAZ	217 338,51 €	170 493,80 €	188 190,69 €
PERSONNEL	663 360,08 €	666 382,00 €	677 695,90 €
AUTRES DEPENSES	104 104,87 €	134 660,96 €	133 122,23 €
TRAVAUX MAINTENANCE	66 109,67 €	68 325,28 €	41 532,58 €
DEPENSES TOTALES	1 122 535,37 €	1 121 016,17 €	1 113 083,33 €
RECETTES			
PUBLIC	463 961,20 €	456 822,58 €	437 760,00 €
SCOLAIRES HORS SIVOM	37 476,50 €	38 378,00 €	39 899,92 €
ASSOCIATIONS	54 853,80 €	62 233,78 €	59 833,71 €
PART. NAT. SCOLAIRE SIVOM	185 000,00 €	185 000,00 €	185 000,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	2 000,16 €	300,00 €
RECETTES TOTALES	741 291,50 €	744 434,52 €	722 793,63 €
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	381 243,87 €	376 581,65 €	390 289,70 €
ANNUITE DETTE	303 529,24 €	376 555,71 €	366 686,93 €
DEFICIT PISCINE	684 773,11 €	753 137,36 €	756 976,63 €
FREQUENTATION PISCINE	93 729	91 629	88 026

3.2. L'espace Forme

Les dépenses de fonctionnement sont en légère augmentation (+7.56%), notamment sur le poste « énergie » (+13.61%).

Les recettes « entrées public » sont en augmentation (+5.03%).

L'exploitation de l'espace Forme engendre un excédent de 251 838 €, qui permet de payer l'annuité de la dette (189 611 €) et de dégager un excédent total de 62 227 € ; ce qui diminue d'autant le déficit de la piscine.

Espace FORME	2015	2016	2017
DEPENSES			
EAU	14 461,00 €	17 317,00 €	15 436,00 €
ENERGIE : ELECTRICITE/GAZ	85 345,47 €	69 431,20 €	78 885,46 €
PERSONNEL	85 353,81 €	89 518,00 €	92 175,27 €
AUTRES DEPENSES	8 550,00 €	13 300,00 €	15 400,00 €
TRAVAUX MAINTENANCE	4 500,00 €	10 400,00 €	13 200,00 €
DEPENSES TOTALES	198 210,28 €	199 966,20 €	215 096,73 €
RECETTES			
PUBLIC	388 147,00 €	410 184,10 €	430 815,00 €
ASSOCIATIONS - CCAS	38 750,00 €	38 136,00 €	36 120,00 €
RECETTES TOTALES	426 897,00 €	448 320,10 €	466 935,00 €
DEFICIT / EXCEDENT FONCTIONNEMENT	228 686,72 €	248 353,90 €	251 838,27 €
ANNUITE D'EMPRUNTS	189 980,11 €	149 959,14 €	189 611,13 €
DEFICIT / EXCEDENT TOTAL	38 706,61 €	98 394,76 €	62 227,14 €
FREQUENTATION FORME	26 327	28 277	30 370

4. ANALYSE FINANCIERE 2017 DU CONSERVATOIRE « MUSIQUE ET DANSE »

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse (+17.82%), notamment les charges du personnel (+20.05%). Cette augmentation est due à l'embauche du professeur de violoncelle, des heures du professeur d'éveil musical pour les « TAP » de la Ville de Chevreuse, ainsi que l'embauche d'un professeur de musique scolaire pour les écoles de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (contrat de 2 ans) ; le coût de ce professeur est entièrement pris en charge par la Ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Les cotisations sont en légère baisse (+5.20%) due à une perte de 10 élèves en musique (environ -7 000 €).

	2015	2016	2017
DEPENSES			
Personnel	133 851,98 €	139 682,05 €	167 687,13 €
Autres services extérieurs	12 846,86 €	13 025,54 €	15 886,48 €
Location	3 450,00 €	2 550,00 €	1 580,00 €
Autres dépenses	8 180,00 €	8 225,00 €	7 476,13 €
DEPENSES TOTALES	158 328,84 €	163 482,59 €	192 629,74 €
RECETTES			
Cotisations Musique et Danse	70 850,19 €	93 024,40 €	88 182,20 €
Subvention Conseil Général	5 127,00 €		
Participation TAP Chevreuse			5 000,00 €
Part. Dampierre/Senlisse en musique scolaire	3 108,00 €	3 198,00 €	3 288,00 €
Part. Saint-Rémy en musique scolaire			15 000,00 €
RECETTES TOTALES	79 085,19 €	96 222,40 €	111 470,20 €
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	-79 243,65 €	-67 260,19 €	-81 159,54 €

213 adhérents sont inscrits au conservatoire pour l'année 2017 :

Conservatoire	Musique	Danse
CARTE CONSERVATOIRE	88	78
Chevreuse	80	75
Choisel	7	2
St Lambert des Bois	1	1
COMMUNES SIVOM	11	23
Dampierre en Yvelines	3	
Magny les Hameaux		1
Milon la Chapelle		1
Senlisse	4	
St Forget		2
St Rémy lès Chevreuse	4	19
AUTRES COMMUNES	2	11
TOTAL	101	112

5. ANALYSE FINANCIERE 2017 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION INVESTISSEMENT »

L'investissement 2017 est composé principalement du remboursement de la dette (437 928 €) et des travaux :

- de traitement d'eau et d'air pour un parfait fonctionnement du centre aquatique (79 000 €)
- et des bâtiments du centre aquatique (147 000 €) et de la salle des sports (33 000 €)

Ces dépenses sont équilibrées par des recettes propres :

- Autofinancement : 663 000 €
- FCTVA : 33 000 €

	LIBELLE IMPUTATION	CA 2016	CA 2017
DEPENSES			
1641	Remboursement Emprunts	388 761.99 €	437 928,67 €
21	Matériel-Mobilier	3 624.00 €	18 920,94 €
20-23	Travaux	201 768.71 €	265 880,38 €
TOTAL DEPENSES		594 154.70 €	722 729,99 €

6. PREVISION BUDGETAIRE 2018 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION DE FONCTIONNEMENT »

Le budget de fonctionnement 2018 est pratiquement identique à celui de 2017 (-0.39%).

L'augmentation des chapitres 11 et 12 est compensée principalement par une baisse des chapitres 65 et 66.

En recettes, le chapitre 75 présente une baisse de -72.49% suite au transfert à la CCHVC de la compétence « autorité organisatrice de distribution électrique » et la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité.

		CA 2017	BP 2017	BP 2018
DEPENSES				
11	Charges à caractère général	827 947 €	805 000 €	861 000 €
12	Charges du personnel	1 043 443 €	1 023 000 €	1 053 000 €
65	Autres charges gestion courante	149 849 €	192 000 €	157 000 €
66	Charges financières (intérêts emprunts)	144 603 €	155 000 €	136 000 €
6718	Autres charges exceptionnelles	85 €	1 100 €	1 000 €
68	Amortissements	24 348 €	26 000 €	22 000 €
22	Dépenses imprévues		70 347 €	70 000 €
23	Virement capital emprunts		429 000 €	438 000 €
23	Virement investissement		332 553 €	284 000 €
DEPENSES TOTALES		2 190 275 €	3 034 000 €	3 022 000 €
RECETTES				
70	Recettes	1 094 446 €	1 099 000 €	1 108 000 €
7311	Contributions directes	1 513 999 €	1 513 000 €	1 513 000 €
74	Participations communes	112 580 €	104 000 €	136 000 €
75	Taxes, locations et produits exceptionnels	166 708 €	183 000 €	50 339 €
2	Excédent reporté		135 000 €	214 661 €
RECETTES TOTALES		2 887 733 €	3 034 000 €	3 022 000 €

7. PREVISION BUDGETAIRE 2018 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION D'INVESTISSEMENT »

7.1. Budget

Pour les exercices budgétaires 2018/2019, il est prévu :

- L'agrandissement du parking désigné « parking collège » rétrocédé par le département. Sa capacité de stationnement passera de 52 à 75 places et délestera le parking actuel de la piscine saturé quotidiennement. Le coût de cet agrandissement est de 60 000 €.
- La rénovation de la salle des sports, notamment la salle n° 2. En effet, cette salle de sports a été construite et aménagée en 1993 (25 ans) et, jusqu'à ce jour, n'a subi aucun travaux de réhabilitation important. Le coût de cette rénovation est de 200 000 €.

Ces deux opérations seront financées par un emprunt de 200 000 € sur 10 ans (taux envisagé : 1.30%), avec un premier remboursement en 2019 et une subvention départementale de 60 000 €.

- L'aménagement d'un bassin extérieur à l'espace Forme, ainsi qu'une aire de jeux aquatiques sur le solarium de la piscine, pour un coût estimé à 900 000 € HT (800 000 € de travaux et 100 000 € d'études, Bureau de contrôle, etc.). Cette opération sera financée par un emprunt de 900 000 € sur 25 ans (taux envisagé 1.60%), avec un premier remboursement en 2019 et 30 000 € d'autofinancement, le FCTVA à 150 000 €.

		DEPENSES	2017	2018
	Restes à Réaliser		85 000	45 000
001	Solde déficitaire N-1		531 820	608 675
1641	Remboursement Emprunts		429 000	438 000
21	Matériel-Mobilier		26 000	50 000
20-23	Travaux		382 554	1 616 000
TOTAL DEPENSES			1 454 374	2 757 675

		RECETTES	2017	2018
	Restes à Réaliser		28 000	45 000
10222	FCTVA		50 000	210 000
16	Emprunts			1 100 000
	Subvention			50 000
28-48	Amortissement		26 000	22 000
	Virement section Fonctionnement		761 553	722 000
1068	Excédent de fonctionnement		588 821	608 675
TOTAL RECETTES			1 454 374	2 757 675

7.2. Travaux

DEPENSES	PISCINE/FORME	SALLE	PARKING
Provision contentieux SICRA	80 000 €		
Remplacement masse filtrante filtres grand bassin	36 000 €		
Rejoindement grand bassin et réfection margelle bassin sportif	26 000 €		
Remplacement caisson motoventilateur extraction grand bassin	20 000 €		
Déchloramineur grand bassin	16 000 €		
Travaux divers traitement d'eau	39 000 €		
Travaux divers bâtiment	39 000 €		
Provision 2018 sur travaux réfection bâtiment et technique	40 000 €		
Agrandissement parking annexe			60 000 €
Aménagement extérieur piscine et forme	1 080 000 €	180 000 €	
Rénovation de la salle de sports			
Sous-Total	1 376 000 €	180 000 €	60 000 €
TOTAL	1 616 000 €		

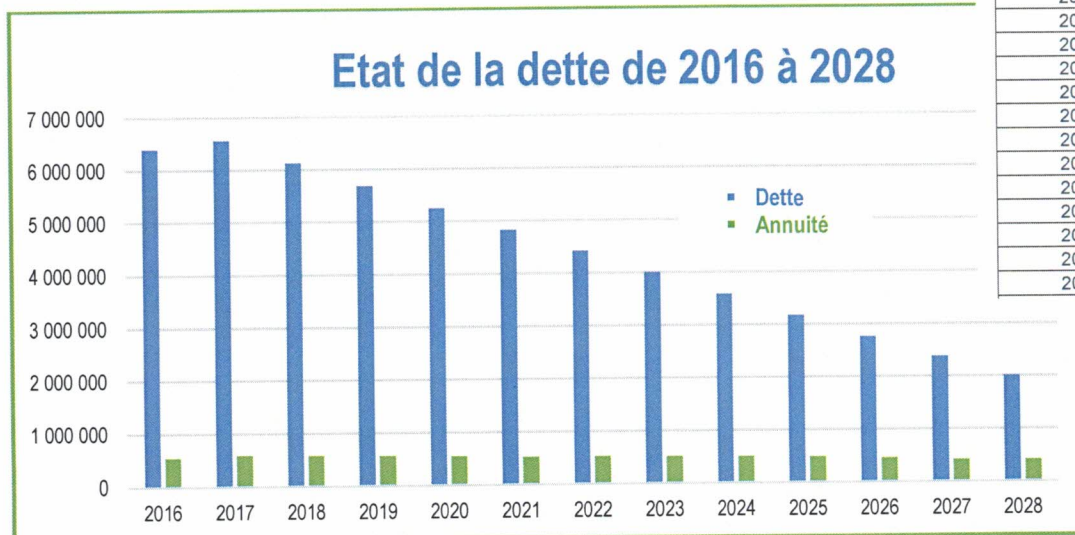
8. ETAT DE LA DETTE

Le montant de la dette en 2018 s'élève à 6 121 489 € pour une annuité de 571 397 €.

Le remboursement de capital est de 437 929 € par an.

Objet de la dette 2018	Organisme prêteur	Durée en année	Taux en %	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont		Dette en capital au 31/12 dc l'exercice
								Intérêts	Capital	
PISCINE										
2004 Construction	DEXIA	23	4,24	A	3 000 000,00	2 196 250,00	248 617,24	91 742,24	156 875,00	2 039 375,00
2004 Construction	Caisse d'Epargne	30	2,03R	A	3 000 000,00	1 888 888,90	111 111,11		111 111,11	1 777 777,79
					TOTAL	4 085 138,90	359 728,35	91 742,24	267 986,11	3 817 152,79
ESPACE FORME										
2015 Construction	Crédit Agricole	20	1,95	T	1 200 000,00	1 050 000,00	80 036,26	20 036,26	60 000,00	990 060,00
2011 Construction	Crédit Agricole	15	3,95	T	700 000,00	410 516,71	63 769,40	15 493,52	48 275,88	362 240,83
2016 Construction	Crédit Agricole	15	1,10	T	550 000,00	513 333,32	42 162,10	5 495,42	36 666,66	176 666,64
					TOTAL	1 973 850,03	185 967,76	41 025,20	144 942,56	1 628 937,47
SALLE DE MUSIQUE										
2015 Construction	Crédit Agricole	5	1,32	T	100 000,00	62 500,00	25 701,26	701,26	25 000,00	37 500,00
					TOTAL	62 500,00	25 701,26	701,26	25 000,00	37 500,00
					TOTAL	6 121 488,93	571 397,37	133 468,70	437 928,67	5 683 560,26

Etat de la dette de 2016 à 2028



Années	Dette	Annuité
2016	6 398 180	540 315
2017	6 559 418	582 166
2018	6 121 489	571 397
2019	5 683 560	561 034
2020	5 245 632	538 406
2021	4 820 204	515 596
2022	4 407 275	515 424
2023	3 994 346	504 405
2024	3 581 418	493 551
2025	3 168 489	482 366
2026	2 755 560	447 503
2027	2 366 597	413 720
2028	2 001 944	404 690

9. PARTICIPATIONS 2018

Les participations globales 2018 sont de 1 513 000 € dont 572 000 € pour le remboursement et le service de la dette. Ces participations sont identiques depuis 4 ans (2015).

COMMUNES	Total	Fonctionnement	Emprunts (capital/intérêts)
CERNAY LA VILLE (5.51%)	83 324,54 €	52 432,44 €	30 892,11 €
CHATEAUFORT (3.61%)	54 620,60 €	28 901,13 €	25 719,47 €
CHEVREUSE (28.24%)	427 093,90 €	287 725,74 €	139 368,16 €
CHOISEL (2.44%)	36 988,66 €	24 946,39 €	12 042,27 €
DAMPIERRE EN YVELINES (3.39%)	51 227,19 €	30 440,88 €	20 786,32 €
MAGNY LES HAMEAUX (21.67%)	327 910,48 €	164 972,58 €	162 937,89 €
MILON LA CHAPELLE (2.61%)	39 551,58 €	34 522,63 €	5 028,95 €
ST FORGET (1.64%)	24 858,57 €	15 902,25 €	8 956,32 €
ST LAMBERT (2.77%)	41 974,20 €	33 949,90 €	8 024,31 €
ST REMY LES CHEVREUSE (25.97%)	392 989,53 €	245 377,95 €	147 611,58 €
SENLISSE (2.15%)	32 460,74 €	21 828,11 €	10 632,63 €
TOTAL	1 513 000,00 €	941 000,00 €	572 000,00 €

10. LE PERSONNEL DU SIVOM

Le SIVOM de la Région de Chevreuse emploie actuellement 39 personnes (26 hommes, 13 femmes).

Au cours de cette année, un agent titulaire sera à la retraite.

Au niveau du centre aquatique, cet effectif est stable depuis quelques années. Les départs en retraite sont remplacés poste par poste.

Nombre d'agents	Service / Grade	Titulaire	Temps complet
ADMINISTRATION			
1	Directeur (Educateur APS ppal 1ère classe)	oui	oui
1	Adjoint administratif ppal 2è classe	oui	oui
ACCUEIL			
1	Adjoint administratif	oui	oui
1	Adjoint administratif	non	non
2	Agent de caisse	non	vacataire
BASSIN			
3	Educateur APS ppal 2è classe	oui	oui
3	Educateur APS	oui	oui
1	Educateur APS	non	oui
1	Educateur APS	non	non
1	Educateur APS	non	vacataire
4	Opérateur APS	non	vacataire
TECHNIQUE			
1	Agent de maîtrise ppal	non	oui
2	Adjoint technique ppal 2è classe	oui	oui
3	Adjoint technique	oui	oui
2	Adjoint technique	non	oui
1	Adjoint technique	non	vacataire
CONSERVATOIRE			
1	Professeur de flûte traversière	non	non
2	Professeurs de violon	non	non
1	Professeur de violoncelle	non	non
3	Professeurs de piano et formation musicale	non	non
1	Professeur de guitare	non	non
2	Professeurs scolaires	non	non
1	Professeur de danse	non	oui
39			

11. BUDGET ANNEXE : REGIE DES DISTRIBUTEURS

Le SIVOM de la Région de Chevreuse gère des distributeurs à disposition du public dans la cafétéria du centre aquatique, un distributeur de boissons chaudes et un distributeur de denrées et boissons froides.

Pour 2018, il est prévu un budget de 12 000 € en fonctionnement et 6 500 € en investissement (provision pour remplacement d'un distributeur).

Ce budget annexe s'autofinance complètement par les ventes des distributeurs.

12. CONCLUSION

Le budget du SIVOM de la Région de Chevreuse est stable depuis ces dernières années.

Les participations des communes du SIVOM n'ont pas augmenté depuis 5 ans.

Les investissements prévus améliorent les prestations proposées aux usagers de nos équipements sportifs (centre aquatique, salle de sports, parking)

Il en est de même pour les nouvelles salles du conservatoire de musique, très appréciées par ses adhérents.

Il est à observer que :

la participation par foyer fiscal des communes membres du SIVOM en 2017 pour la piscine est de 57.25 € (fonctionnement et remboursement de l'annuité de la dette) ; pour la dernière année de fonctionnement de l'ancienne piscine en 2007, ce coût était de 58.42 € par foyer fiscal.

Une diminution de charges de plus d'un euro par foyer fiscal justifie les investissements et démontre pleinement la sagesse des Conseillers qui, au début des années 2000, ont pris la décision de construire cet équipement aquatique.

